



Compte rendu de l'Assemblée Générale de l'activité 2016

Mercredi 19 avril 2017

La séance est ouverte à 15 h 30 par le Président Christian FABRE. Il excuse l'absence de Monsieur le Maire, représenté par Monsieur Philippon, 1^{er} Adjoint au Maire, et celle de Mme Mercier, secrétaire et M. Tarissan, membre. Il remercie le personnel de leur présence. Il poursuit en présentant les personnes présentes à la table, dont Monsieur Alexandre SALAS-GORDO, expert comptable, Monsieur Olivier LAFON Commissaire aux comptes, Mmes Builles secrétaire Adjointe, Sevellec Trésorière et M. Philippon 1^{er} Adjoint au Maire.

Rapport moral

La parole est donnée à la secrétaire adjointe Véronique Builles pour lecture du rapport moral.

Nous rappelons en quelques mots le travail effectué par le bureau l'an passé.

Nous avons traité environ 600 dossiers, toutes prestations confondues pour une somme de 81 200 €

Les billetteries Marquèze, La Coccinelle, Piscine enfant, Kid Parc adulte et Foli'z sont en baisse, la Piscine adulte est stable. Kid Parc enfant, Zoo, Aqualand et Walibi sont en hausse. Le montant de la dépense totale, toutes billetteries confondues s'élève à 7 091€

Le cinéma Grand écran est en hausse avec, 1 912 places vendues contre 1 846 en 2015. La dépense pour le cinéma seul s'élève à 3 098€

Il n'y a pas eu de sortie sportive cette année en raison de l'organisation des 40 ans du COS.

Concernant les spectacles et concerts d'été, 562 places ont été vendues. Grâce au travail des bénévoles aux buvettes lors de ces concerts, nous avons réalisé un bénéfice de 7 488 €

La vente des chèques déjeuners est en légère baisse cette année. 60 189 chèques ont été commandés pour une dépense totale de 389 113 €

"Prêt de véhicules et de matériel". Cette prestation est toujours appréciée, 72 adhérents en ont bénéficié pour un montant total de 9 961 €

Aide exceptionnelle Au cours de l'année nous avons apporté une aide à 6 agents en difficultés passagères en concertation avec l'assistante sociale et après accord du Conseil d'Administration.

Aide aux parents d'enfant handicapé. Cette année nous avons pu aider 5 agents concernés pour un montant de 2 750€

Élections du Conseil d'Administration. Le 24 mai ont eu lieu les dernières élections. Comme trois ans auparavant, nous vous avons accueilli dans deux bureaux de votes. Les résultats vont ont été communiqués dès le lendemain.

Anniversaire du COS. Nous avons fêté cette année les 40 ans de notre Comité. Vous avez été nombreux à y participer et pu apprécier un apéro au soleil avec la troupe du Zigotto Palace, suivi du repas préparé par le traiteur Gérard Soucin, et cloturé par une agréable soirée dansante avec à la sono le DJ Massimo.

Comme tous les ans, l'arbre de Noël s'est déroulé dans une ambiance chaleureuse et familiale au Palais des Congrès où les enfants et leurs parents ont apprécié le spectacle qui leur a été proposé. Comme tous les ans, nous constatons le manque d'intérêt de certains parents qui n'ont pas participé à cette journée.

L'agenda 2017 qui vous a été distribué maintient sa recette. Il était accompagné, comme tous les ans, du stylo. Comme nous l'avons dit à l'Assemblée de l'an passé, nous avons commandé une centaine de format poche ainsi qu'une centaine de calendriers. Ceux-ci ont vite trouvé preneurs. Le bénéfice réalisé s'élève à 4 200€ Remercions Julien Bouchet et Michel Tarissan qui démarchent les pubs auprès des commerçants.

Enfin, et comme chaque année, nous tenons à remercier la Municipalité pour le soutien qu'elle nous apporte ainsi que les bénévoles qui consacrent une partie de leur temps libre à leurs collègues, à l'occasion de la journée de l'arbre de Noël, et aux concerts d'été. Leur aide est aussi précieuse qu'indispensable au bon déroulement de ces manifestations. Merci.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

Monsieur le Président donne la parole à Monsieur Philippon qui remercie l'ensemble du personnel présent à la séance.

Compte rendu financier

Le Président donne la parole à Monsieur Alexandre SALAS-GORDO, expert comptable. Ce dernier rappelle le contexte de son intervention et présente le bilan financier à l'aide d'une présentation projetée sur grand écran afin de faciliter la bonne compréhension de tous et toutes. Après quoi, Monsieur Olivier LAFON, commissaire aux comptes, lit le rapport général financier et certifie les comptes sans réserve.

Le bilan financier est adopté à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

Sylvie SEVELLEC, Trésorière, prend la parole et propose au vote l'affectation en report à nouveau du résultat. Elle est approuvée à l'unanimité.

Orientation sociale

Sylvie SEVELLEC, Trésorière, prend la parole pour l'orientation sociale de l'année 2017.

Je vais donc maintenant vous présenter l'orientation sociale pour l'année 2017.

A propos des BILLETTERIES. Elles fonctionneront de la même façon que l'année dernière. Nous vous rappelons que le règlement s'effectue uniquement par chèque. Nous vous demandons de faire bien attention aux dates de validité, les billets ne seront ni repris, ni échangés, ni remboursés. Nous vous conseillons de venir chercher vos billets au bureau du COS afin d'éviter toute réclamation en cas de perte, et bien sûr pendant les permanences prévues à cet effet.

2 SORTIES SPORTIVES ont déjà eu lieu en février 2017 : une journée chasse avec 10 participants et un séjour à la neige avec 9 adhérents. 1 week-end randonnée pédestre cycliste sera organisée dans les Pyrénées en septembre.

Sur les SPECTACLES CONCERTS. 19 spectacles proposés sur 2017 à l'Olympia dans la saison culturelle 2016/2017. Quant aux concerts d'été, vous avez déjà réservé vos places à un prix préférentiel.

CHEQUES DEJEUNER COMMANDE ET DISTRIBUTION Nous rappelons qu'il est important que vous respectiez le délai de commande des chèques-déjeuner. Votre commande doit être passée avant le 15 de chaque mois. Pour les agents du CAM et de HDV, vous pouvez confier vos commandes à M.T.P. qui est gestionnaire des Chèques déjeuner. Les demandes doivent être lisibles et correctement remplies pour faciliter l'enregistrement. Ces chèques sont valables jusqu'au 31 décembre de l'année en cours.

J'en profite aussi pour vous rappeler que leur distribution se fait le premier lundi de chaque mois de 8h30 à midi au bureau du COS et l'après midi de 14h à 15h au Rez-de-chaussée du Centre Administratif. Pour le mois de mai, le premier lundi étant férié, le lundi suivant également, la distribution se fera le mardi 2 mai le matin au local du COS et l'après-midi au Centre Administratif.

Nous vous rappelons que pour en bénéficier, il faut avoir un contrat d'au moins 1 an. Par contre, un agent ayant un contrat de six mois renouvelé pour six mois, peut en bénéficier dès le 1^{er} mois de la deuxième période.

Vous avez droit à un maximum de 11 commandes par an quel que soit le nombre de chèques que vous commandez.

Pour les paiements en espèces, nous vous rappelons qu'il est interdit de les déposer dans la boîte aux lettres. Vous devez les apporter au bureau du COS, aux heures de permanence. Le COS ne sera pas responsable en cas de perte d'espèces déposées dans la boîte aux lettres.

AGENDA 2018 il vous sera distribué accompagné du stylo. Le format poche ainsi que le calendrier seront disponible sur demande au bureau du COS.

SITE INTERNET. L'an passé nous vous avons proposé de voter la création d'un nouveau site. Vous pourrez prochainement le visiter. L'adresse Internet n'a pas changée. Toutes les idées sont les bienvenues quant aux informations que vous aimeriez y trouver.

L'ARBRE DE Noël. Cette journée se déroulera au Palais des Congrès le samedi 16 décembre 2017. L'après-midi sera consacré aux enfants, et se terminera par notre habituel loto-spectacle. Nous avons sollicité la troupe de théâtre qui avait dû annuler l'an passé.

L'orientation sociale 2017 est approuvée à l'unanimité.

Budget prévisionnel

Monsieur SALAS-GORDO, reprend la parole pour donner lecture du budget prévisionnel 2017.

Il est adopté à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

Le Président reprend la parole pour mettre au vote l'augmentation des tarifs prestations de 1%.

Elle est adoptée à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

Question diverses

La question du prix du billet de cinéma est abordée par un adhérent, il propose à l'assemblée de revenir sur l'augmentation qui avait été voté l'an passé du fait que le cinéma a baissé son prix de vente aux C.E.

Le Conseil d'Administration se réunira pour en discuter prochainement.

Le Président reprend la parole et remercie les adhérents présents.

La séance est levée à 16 H 30.

P/Le Conseil d'Administration
Christian FABRE
Président

